

Recherche: François Hollande renonce en partie aux coupes budgétaires

PAR FAÏZA ZEROUALA ET MICHEL DE PRACONTAL
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 30 MAI 2016

Demandées par le gouvernement, des coupes de 256 millions d'euros dans le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche ont provoqué l'indignation des chercheurs, dont sept prix Nobel et une médaille Fields qui dénoncent un « *suicide scientifique et industriel* ». Interpellé, François Hollande a annoncé lundi 30 mai qu'il renonçait en partie à ces restrictions, sans rassurer totalement la communauté scientifique.

L'imagination étant désormais au pouvoir à Bercy, les stratèges de l'économie et des finances ont lancé un nouveau concept de nature à « *débloquer la France* », comme dirait Emmanuel Macron : les vraies-fausse coupes dans le budget de la recherche. Après dix jours de polémique, François Hollande **vient d'annoncer ce lundi 30 mai qu'il renonçait, à hauteur de 134 millions**, à ces restrictions budgétaires.

Le président de la République a profité de sa rencontre à l'Élysée avec six chercheurs en colère, dont le prix Nobel de physique Serge Haroche et le médaillé Fields Cédric Villani, pour rappeler « *que le gouvernement attachait une grande importance à la recherche (...) et qu'il ne fallait pas donner un signal décourageant* », a déclaré Serge Haroche. « *Nous sommes soulagés et (...) satisfaits de voir que nos préoccupations, notre vision de la recherche, semblent partagées par le président et la ministre de l'éducation nationale qui assistait à l'entretien* », a-t-il ajouté. Pour sa part, le mathématicien Cédric Villani se déclarait également « *soulagé et heureux ; c'est la meilleure issue qu'on pouvait espérer à ce stade de la discussion* ».

D'autres points ont été évoqués lors de cette rencontre de trois quarts d'heure, comme la place des docteurs dans les entreprises, les relations entre universités et grandes écoles. « *Le président a compris nos soucis et paraît soucieux de donner un message positif à la jeunesse scientifique* », a indiqué Albert Fert, prix Nobel de physique en 2007.

Mais ces déclarations louangeuses suffiront-elles à rassurer des scientifiques consternés de constater qu'aux yeux de Bercy, le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur reste une variable d'ajustement des finances publiques ? Retour sur une valse-hésitation qui a agité le milieu scientifique et mis la lumière sur la fragilité du monde de la recherche française.

Acte un : le gouvernement présente un décret visant à annuler 256 millions d'euros de crédits destinés à la recherche et à l'enseignement supérieur, dont 134 millions d'euros pour le CEA, le CNRS, l'Inria... Provoquant la stupéfaction et l'indignation des chercheurs, qui se souviennent de la promesse de François Hollande de « *sanctuariser* » le budget de la recherche, « *parce que c'est l'essentiel* » (**discours du 3 avril 2014, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Inserm**). À l'époque, le président avait promis que le budget de la recherche resterait intouchable en déclarant ceci : « *Et même si nous avons à faire des économies ailleurs, nous n'en ferons pas dans ce domaine fondamental pour le pays.* » Deux ans plus tard, la tonalité a légèrement changé. Ce qui a provoqué la colère de certains éminents scientifiques. Peu après l'annonce des coupes dans le budget de la recherche, sept prix Nobel, dont le physicien Serge Haroche et Françoise Barré-Sinoussi, codécouvreuse du VIH, et une médaille Fields, le mathématicien Cédric Villani, **dénoncent un « suicide scientifique et industriel » dans une tribune** publiée par *Le Monde* (23 mai). Ces scientifiques notent au passage que le financement de la recherche en Allemagne a augmenté de 75 % au cours des dix dernières années. **Il atteint 2,9 % du PIB en 2016, contre 2,25 % pour la France**, souligne le Cneser (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Parallèlement, la commission des finances de l'Assemblée nationale, dont la rapporteure générale est Valérie Rabault, juge que la ponction « *peut endommager de manière durable l'effort de*

recherche », et vote à l'unanimité moins quatre voix contre les annulations de crédit. Vote qui n'est cependant que consultatif, rappelle Valérie Rabault.

Le gouvernement fait alors plus ou moins marche arrière, expliquant par la voix de Thierry Mandon, cité par l'AFP, que **les restrictions budgétaires de la recherche seront « optiquement » maintenues**, mais que les sommes correspondantes ne seront pas prélevées. Tandis que le ministre des finances, Michel Sapin, explique de son côté que **les coupes n'auront « aucune conséquence »** sur les programmes prévus.

Un conseiller de Thierry Mandon affirme sobrement que *« le problème est réglé »*, mais n'explique pas vraiment comment. Contacté par Mediapart, le CEA ne souhaite pas commenter la situation. Le CNRS se montre aussi peu disert.

Selon Valérie Rabault, *« le gouvernement peut tenir ou ne pas tenir compte de l'avis de la commission des finances, il peut choisir de trouver de l'argent ailleurs, voire assumer de faire un peu plus de déficit pour préserver la recherche ; il peut aussi laisser la question en suspens jusqu'à la discussion budgétaire de l'automne prochain »*. La députée du Tarn-et-Garonne, qui a exprimé son intérêt pour la science notamment à propos de la découverte de constructions néandertaliennes dans la grotte de Bruniquel (**voir Samedi-sciences du 28 mai**), juge qu'en tout état de cause, le choix du gouvernement est un *« mauvais signal »*. *« La recherche française, c'est quelque chose qui a fait ses preuves, ce n'est pas quelque chose qui n'a pas marché »*, indique-t-elle à Mediapart. Est-ce pour cette raison qu'on la malmène ?

Un spécialiste de la recherche, proche de Thierry Mandon, se veut rassurant : *« Les ministres se sont engagés à ce que les projets de recherche ne soient pas affectés, dit-il. Les organismes ont des fonds de roulement dont les soldes peuvent être positifs, et l'on peut jouer là-dessus sans handicaper leur fonctionnement. »* En résumé, l'idée serait d'utiliser des sommes économisées par les organismes sur l'exercice précédent, ce qui n'empêcherait pas ces organismes d'engager les dépenses prévues l'année prochaine.

Avec ce dernier rebondissement, tout est bien qui finit bien ? Rien n'est moins sûr car, au-delà de l'épisode récent, et même si l'existence du CEA ou du CNRS n'est pas en péril, une politique comptable à courte vue handicape l'essor de l'innovation et l'emploi des jeunes scientifiques. Au risque de les pousser à s'expatrier. Cédric Villani a signalé cette fuite des cerveaux dans le domaine de l'économie (**voir la vidéo**), mais elle se manifeste dans d'autres domaines, par exemple en biologie : ainsi, dans la banlieue de Washington où prospère une « Silicon Valley de la génétique », une importante colonie de jeunes chercheurs français exercent leur talent dans les sociétés de *biotech* américaines.

Surtout, la situation des jeunes chercheurs qui restent en France ne cesse de se précariser et de se dégrader, comme en témoigne le Collectif des précaires de l'enseignement supérieur et la recherche – Île-de-France. Le mercredi 25 mai, ce collectif a envahi le forum « Sciences Recherche Société » qui se tenait au Cnam, à Paris, et a perturbé le discours du secrétaire d'État Thierry Mandon.

Ses membres dénonçaient, **dans un communiqué**, *« le sort réservé aux personnels non-titulaires et la précarité croissante qui règne dans l'Université et la Recherche (et que va encore aggraver la suppression annoncée de 256 millions d'euros du budget alloué à l'ESR) »*.

L'un des membres du Collectif qui, du fait de la fragilité de sa situation, ne peut s'exprimer à visage découvert, rappelle que les précaires, non titulaires, ne sont pas directement concernés par les baisses mais que celles-ci risquent de précariser un peu plus la masse de vacataires employés dans les universités, *« cette armée mexicaine de réserve dans les laboratoires »*. Ces derniers *« vont devoir diminuer les projets et les crédits vont se réduire comme peau de chagrin pour tous les auxiliaires de recherche car, dans ces cas-là, on essaie de préserver le centre en rognant sur les cercles concentriques »*.

Notre interlocuteur regrette le désengagement de l'État de l'université et redoute qu'un discours de la faillite n'émerge pour tenter de justifier une « externalisation vers les institutions privées ».

Même si l'insuffisance du financement n'est pas le seul problème de la recherche française, elle est flagrante au vu des comparaisons internationales. Selon l'OCDE, **la part de l'effort de recherche** dans le PIB, en 2013, est de plus de 4 % en Corée du Sud et en Israël, de plus de 3 % au Japon, en Suède, en Finlande, au Danemark et à Taïwan, et proche de 3 % en Autriche, Allemagne, en Suisse et aux États-Unis (lesquels ont par ailleurs, de très loin, la plus forte dépense mondiale de recherche, publique et privée).

Avec un effort de recherche de 2,25 % du PIB, la France stagne depuis des années, loin de l'objectif européen de 3 % en 2020, et un peu au-dessus de la moyenne de l'Union européenne. La part des entreprises dans cet effort de recherche représente plus de 60 % et elle est en augmentation, tandis que la dépense publique stagne. Certes, la France est mieux

placée que le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne, mais elle est très loin de l'Allemagne et ses résultats ne sont pas à la hauteur de ses ambitions.

« L'idée que la recherche et l'enseignement supérieur soient sanctuarisés exaspère Bercy, explique notre source proche de Thierry Mandon. Il y a de hauts fonctionnaires de l'économie et des finances qui ne supportent pas cette notion de sanctuarisation et ne comprennent pas qu'elle est rendue nécessaire par les contraintes de long terme de la recherche. Depuis le début du mandat de François Hollande, il y a eu 100 000 étudiants de plus. Théoriquement, cela nécessiterait un effort budgétaire d'un milliard supplémentaire pour les accompagner. »

On en est très loin, et la formation des hauts fonctionnaires ne favorise pas la compréhension du problème : « Très concrètement, ces gestionnaires ne connaissent pas l'univers de la recherche et n'en saisissent pas les mécanismes, poursuit notre interlocuteur. Un problème français vient de ce que les hauts fonctionnaires sortent du sérail de l'ENA et n'ont le plus souvent pas de culture scientifique. C'est pourquoi l'accès des docteurs à la haute fonction publique constitue un enjeu crucial. »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.